

**Formulaire CPR-11a**

Nom : \_\_\_\_\_

NI : \_\_\_\_\_

**Feuille de route pour le programme de Baccalauréat ès arts (majeure en information-communication)**
**Tableau 1 : Tableau des cours par année**

Première année – 30 crédits	Cr.	Note
<b>I. Formation fondamentale</b>		
<b>A. Discipline principale – Cours obligatoires</b>		
ICOM1200 Journalisme écrit	3	
ICOM1300 Intro aux relations publiques	3	
<b>B. Discipline connexe – Cours à option</b>		
Choisir 12 crédits parmi les cours ADMK1310, ADMN1220, CRIM1000, CRIM1010, ECON1011, ECON1020, ECON1030, GEOG1703, GEOG2203, GEOG2312, HIST1402, HIST2411, HIST2422, LING2950, LITT2701, LITT2800, LITT4750, PHIL2210, PHIL2235, PHIL2245, SCPO1000, SCPO2100, SCPO2340, SCRE1110, SOCI1001, SOCI2515, SOCI4533, STAT2653, TRAD2420 et TRAD2510.		
	3	
	3	
	3	
	3	
<b>II. Formation générale (voir note 1)</b>		
FASS1000 Init. au travail intellectuel	3	OFG 1
ANGL1041 Language, Writing & Reading	3	OFG 9
FRAN1500 Communication orale	3	OFG 8
FRAN1600 Communication écrite	3	OFG 8

Deuxième année – 30 crédits	Cr.	Note
<b>I. Formation fondamentale</b>		
<b>A. Discipline principale – Cours obligatoires (voir note 2)</b>		
ICOM2000 Intro à la communication	3	OFG 3
ICOM2100 Expression orale	3	
ICOM2851 Actualité canadienne	3	
ICOM2900 Faits et vérifications	3	OFG7
<b>B. Discipline principale – Cours à option (voir notes 2 et 3)</b>		
Choisir 9 crédits du volet journalisme ou du volet relations publiques ou parmi les deux volets :	9	
<b>Volet journalisme</b>		
ICOM2220 Journalisme en ligne	(3)	
ICOM2230 Médias et sociétés	(3)	
ICOM2782 Journalisme d'opinion	(3)	
<b>Volet relations publiques</b>		
ICOM2320 Communication multimédia	(3)	
ICOM2330 Communication organisationnelle	(3)	
ICOM2340 Communication persuasive	(3)	
<b>II. Discipline connexe – Cours obligatoire</b>		
SOCI2002 Méthodes I	3	
<b>III. Mineure (voir note 4)</b>		
Choisir 6 crédits parmi les cours de la mineure	6	

Troisième année – 30 crédits	Cr.	Note
<b>I. Formation fondamentale</b>		
<b>A. Discipline principale – Cours obligatoire</b>		
ICOM3853 Actualité internationale	3	OFG 2
<b>B. Discipline principale – Cours à option (voir notes 2 et 3)</b>		
Choisir 12 crédits du volet journalisme ou du volet relations publiques ou parmi les deux volets :	12	
<b>Volet journalisme</b>		
ICOM3101 Journalisme télévisuel I	(3)	
ICOM3102 Journalisme télévisuel II	(3)	
ICOM3771 Journalisme radio I	(3)	
ICOM3772 Journalisme radio II	(3)	
<b>Volet relations publiques</b>		
ICOM3100 Communication gouvernementale	(3)	
ICOM3220 Communication de crise	(3)	
ICOM3230 Communication interculturelle	(3)	
ICOM3600 Communication promotionnelle	(3)	
<b>II. Discipline connexe – Cours obligatoire</b>		
PHIL3475 Éthique de l'information	3	OFG 4
<b>III. Formation générale ou cours au choix (voir note 1)</b>		

Choisir 3 crédits dans la banque de cours des objectifs de formation générale permettant de répondre à l'OFG 5 (Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences)	3	OFG 5
<b>III. Mineure</b> (voir note 4)		
Choisir 9 crédits parmi les cours de la mineure	9	

Quatrième année – 30 crédits	Cr.	Note
<b>I. Formation fondamentale</b>		
<b>A. Discipline principale – Cours obligatoires</b> (voir note 2)		
ICOM4601 Stage	3	
ICOM4700 Séminaire	3	
<b>II. Formation générale et cours au choix</b> (voir note 1)		
Choisir 3 crédits dans la banque de cours des objectifs de formation générale permettant de répondre à l'OFG 6 (Sensibilité aux arts et lettres)	3	OFG 6
Choisir 12 crédits de cours au choix	12	
<b>III. Mineure</b> (voir note 4)		
Choisir 9 crédits parmi les cours de la mineure	9	

**Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Baccalauréat ès arts avec majeure en information-communication**

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	CR	Note
<b>OFG 1</b>	Initiation au travail intellectuel universitaire	FASS1000 Init. au travail intellectuel	3	
<b>OFG 2</b>	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	ICOM3853 Actualité internationale	3	
<b>OFG 3</b>	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	ICOM2000 Intro à la communication	3	
<b>OFG 4</b>	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	PHIL3475 Éthique de l'information	3	
<b>OFG 5</b>	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	Choisir un cours dans la banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (voir banque de cours <a href="http://www.umoncton.ca">www.umoncton.ca</a> )	3	
<b>OFG 6</b>	Sensibilité aux arts et lettres	Choisir un cours dans la banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (voir banque de cours <a href="http://www.umoncton.ca">www.umoncton.ca</a> )	3	
<b>OFG 7</b>	Capacité de penser logiquement et de manière critique	ICOM2900 Faits et vérifications	3	
<b>OFG 8</b>	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale FRAN1600 Communication écrite	3 3	
<b>OFG 9</b>	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1041 Language, Writing and Reading	3	

**Note 1** – Dans le cadre du Programme d'information-communication, vous devez compléter **90 crédits de formation fondamentale, dont 48 crédits dans la discipline principale et 18 crédits dans les disciplines connexes. S'ajoutent à cela 24 crédits dans la mineure ainsi que 30 crédits de formation générale et/ou cours au choix.** Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf (9) objectifs de formation générale (OFG) lesquels sont décrits dans le tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de façon unique aux neuf objectifs. Tantôt, ils se réalisent par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

Dans le Programme d'information-communication, la **formation fondamentale** permet de répondre à **quatre (4) OFG** :

- OFG 2 est atteint au moyen du cours **ICOM3853**;
- OFG 3 est atteint au moyen du cours **ICOM2000**;
- OFG 4 est atteint au moyen du cours **PHIL3475**;
- OFG 7 est atteint au moyen du cours **ICOM2900**.

Les cours obligatoires de la **formation générale** permettent de répondre à **trois (3) OFG** :

- OFG 1 au moyen du cours **FASS1000**;
- OFG 8 est atteint également par les cours **FRAN1500** et **FRAN1600**;

OFG 9 est atteint au moyen du cours ANGL1041 ou un cours ANGL de niveau supérieur selon le résultat du test de classement.

Pour compléter la formation générale, vous devez choisir **deux (2) cours de la Banque de cours de formation générale** soit un cours de chaque rubrique suivante :

OFG 5 : Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences;

OFG 6 : Sensibilité aux arts et lettres.

Pour compléter le cheminement de ce programme, vous devez obtenir **douze 12 crédits de cours au choix** dans n'importe quelle discipline offerte à l'Université pour satisfaire à l'exigence de 30 crédits de formation générale.

**Note 2 – L'étudiante ou l'étudiant doit avoir obtenu la note B ou plus en FRAN1600 Communication écrite avant de s'inscrire aux cours ICOM2220 Journalisme en ligne, ICOM2320 Communication multimédia, ICOM2330 Communication interne, ICOM2340 Communication persuasive, ICOM2782 Journalisme d'opinion, ICOM3100 Communication gouvernementale, ICOM3101 Journalisme télévisuel I, ICOM3220 Communication de crise, ICOM3230 Communication interculturelle, ICOM3600 Communication promotionnelle et ICOM3771 Journalisme radio I.**

**De plus, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi le cours ICOM1200 Journalisme écrit avant de s'inscrire aux cours ICOM2220 Journalisme en ligne, ICOM3101 Journalisme télévisuel I et ICOM3771 Journalisme radio I. Elle ou il doit avoir réussi ICOM1300 Intro aux relations publiques avant de pouvoir s'inscrire à chacun des cours du volet relations publiques.**

**L'inscription au cours ICOM3102 Journalisme télévisuel II nécessite la réussite du cours ICOM3101 Journalisme télévisuel I, et l'inscription au cours ICOM3772 Journalisme radio II nécessite la réussite du cours ICOM3771 Journalisme radio I.**

**Enfin, l'inscription aux cours ICOM4601 Stage et ICOM4700 Séminaire requièrent la réussite d'au moins cinq cours du volet journalisme et/ou relations publiques parmi ICOM2220, ICOM2240, ICOM2250, ICOM2320, ICOM2330, ICOM2340, ICOM3100, ICOM3101, ICOM3102, ICOM3220, ICOM3230, ICOM3600, ICOM3771, ICOM3772.**

**Note 3 – L'étudiante ou l'étudiant peut choisir un volet plus spécifique au journalisme (ICOM2220, ICOM2230 et ICOM2782 en 2<sup>e</sup> année ; ICOM3101, ICOM3102, ICOM3771 et ICOM3772 en 3<sup>e</sup> année) ou plus spécifique aux relations publiques (ICOM2320, ICOM2330 et ICOM2340 en 2<sup>e</sup> année ; ICOM3100, ICOM3220, ICOM3230 et ICOM3600 en 3<sup>e</sup> année) ou, plus généralement, en communication avec une combinaison de cours des deux volets.**

**Note 4 – Vous devez suivre de 24 crédits dans la discipline de la mineure. Consultez la feuille de route de votre mineure pour connaître les cours à suivre dans ce domaine.**